

NOUS SOMMES TOUS LE PARC !

La mission médiation du Parc d'Armorique

Congrès des Parcs

Le Parc naturel régional d'Armorique a mis en place en 2010 un groupe de travail dédié à la médiation des patrimoines. La volonté du Parc est de donner à voir et à comprendre les patrimoines naturels et culturels de son territoire, de faire découvrir le potentiel pédagogique du Parc à travers des approches croisées culture et nature et de promouvoir l'éducation par les paysages, pour les paysages.

Les objectifs de la mission

Cette «mission médiation» a pour but de favoriser la connaissance du Parc par ses habitants et susciter leur participation active à la connaissance de leur territoire et à la transmission vivante des patrimoines.

Les outils de médiation

Il s'agit de tisser des liens entre les habitants et le Parc, de les inviter à être acteurs de leur territoire, et de trouver des formes de convivialité.

La stratégie mise en place par le Parc naturel régional d'Armorique s'appuie sur plusieurs outils :

- une programmation d'évènements créateurs de liens (rendez-vous réguliers fondés sur une mixité d'animations sur l'ensemble du territoire et à la maison du Parc)
- des supports de médiation sur le Parc (non institutionnels, participatifs et insolites sillonnant le territoire dans un véhicule porteur des valeurs du Parc)
- des modalités d'intervention innovantes (formules simples ou lieux amusants pour communiquer sur le Parc : «être là où l'on ne nous attend pas»)
- des contenus et ressources pédagogiques sur le Parc pour les publics scolaires.

Une mission pour toute la durée de la charte

Les premières actions issues de cette mission «inter-pôles» sont mises en oeuvre en 2011. Le travail de réflexion se prolongera tout au long de la durée de validité de la charte du Parc, c'est à dire jusqu'en 2021.

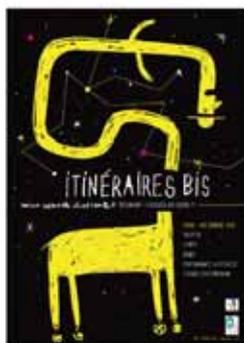




ITINERAIRE BIS

Une saison culturelle itinérante

Congrès des Parcs



Une initiative commune

Dans le cadre du dispositif de la Région Midi-Pyrénées "Projet culturel de territoire", le Pays Bourriane et le Parc naturel régional des Causses du Quercy ont respectivement signé une convention triennale avec la Région et le Conseil général du Lot.

Le développement d'une politique culturelle autour des arts vivants a été affiché comme priorité. En 2010, une réflexion est engagée afin de déployer une saison culturelle itinérante commune sur ces deux territoires. Ce projet est porté par le Groupe d'action locale (GAL) Bourriane - Causses du Quercy. Le GAL couvre 131 communes, 10 communautés de communes et compte 44000 habitants.

Une action toute l'année

Le projet a pour objectifs :

- de développer une saison culturelle de qualité et diversifiée dans les formes artistiques proposées : théâtre, danse, musique et ce, tout au long de l'année ;
- de mettre en œuvre des propositions artistiques qui combinent diffusion, actions de médiation et de découverte artistique ;
- d'irriguer l'ensemble des deux territoires et tout particulièrement les communes dépourvues d'une programmation artistique régulière.

Une mobilisation des acteurs du territoire

La programmation culturelle tend à privilégier les artistes professionnels des 2 territoires tout en faisant appel à des compagnies extérieures, en s'appuyant sur un réseau incluant :

- des diffuseurs/programmateurs réguliers,
- les opérateurs culturels professionnels du département.



Sur la base d'un cahier des charges préalablement établi par le GAL Bourriane-Causses du Quercy, les équipes artistiques intéressées font une proposition d'intervention incluant plusieurs rendez-vous avec les publics (représentations d'un ou plusieurs spectacles, ateliers scolaires, répétitions publiques, rencontres avec les artistes, lectures ...)

Elles doivent valoriser les lieux de diffusion existants, publics et privés, et d'autres lieux comme les sites patrimoniaux, les bistrotts, l'espace public...

La mise en oeuvre de la saison s'appuie sur des acteurs locaux : associations, collectivités, bibliothèques, établissements scolaires...



Budget annuel : 90 000 €

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



CONTACTS
Fédération des Parcs,
Tel : 01 44 90 86 20

Claire Hamon
chamon@parcs-naturels-regionaux.fr

Thierry Mougey
tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr

www.congres-des-parcs.fr





LA « MÉMOIRE DANS LA PIERRE »

L'art rupestre et sa valorisation dans le Parc naturel régional du Gâtinais français

Congrès des Parcs

Le projet « La Mémoire dans la Pierre » est né de la rencontre de trois acteurs sur le territoire des Trois-Pignons : l'Office national des forêts, le Parc naturel régional du Gâtinais français, le Groupe d'études, de recherches et de sauvegarde de l'art rupestre (GERSAR).

Afin de mieux comprendre et de mettre en valeur le patrimoine rupestre extrêmement riche du territoire et en particulier des massifs forestiers des Trois Pignons et de Fontainebleau.

Ce projet a pour vocation de faire découvrir au grand public un patrimoine majeur et cependant méconnu du Gâtinais français : les gravures rupestres. Ces gravures sont attribuées à toutes les périodes chronologiques, de la préhistoire à nos jours.

Par son abondance en matière de gravures rupestres, le territoire du Parc constitue l'une des plus riches régions de France dans ce domaine.

À la suite de recherches et d'études qui ont été menées afin de replacer les gravures dans leur contexte humain et environnemental, différents supports de valorisation ont été réalisés : organisation de journées thématiques, réalisation d'un film documentaire, ouverture d'un sentier pédagogique en forêt et réalisation d'un travail de fond auprès de plusieurs établissements scolaires environnants.

La plus-value Parc

Le Parc a apporté une aide pendant un an au Président du Gersar pour la réalisation de sa thèse de doctorat sur « les abris ornés et gravures rupestres dans le sud de l'Ile-de-France ».

Ce projet a occasionné la mise en place d'un partenariat exemplaire.

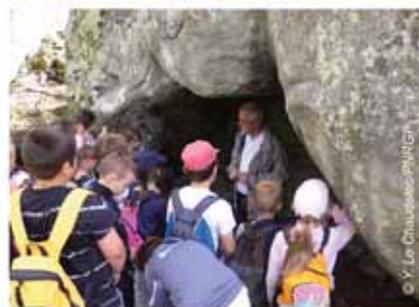
La réalisation d'une opération de valorisation d'un patrimoine riche et fragile a été rendue possible et couronnée de succès.

L'événement

Les Journées de l'art rupestre, un week-end en 2010 et 2011 : exposition, conférences, travail avec les scolaires, ateliers...

Création du sentier de découverte de l'art rupestre : tables de lectures, moulages de gravures, illustrations, flashcode pour télécharger des sons...

Réalisation du film documentaire en juin 2011 à l'occasion des Journées de l'art rupestre, permettant d'entrer virtuellement dans les plus beaux abris ornés.



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



CONTACT

Parc naturel régional du Gâtinais français, Tél. : 01 64 98 73 93

Yannick Le Châteleux : y.lechateleux@parc-gatinais-francais.fr

www.congres-des-parcs.fr



ARCHITECTES
ARTISANS
DESIGNERS
INGÉNIEURS



Emboîtez, c'est joué !

Des savoir-faire revisités

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges propose aux habitants de participer à une aventure sur le **Patrimoine Culturel Immatériel (PCI)**. Cette action applique la Convention Unesco 2003 qui élargit la notion de patrimoine aux rites, coutumes, chants, danses et savoir-faire traditionnels et insiste sur l'implication des habitants.

> 2009 / la sélection

Dans le Pays des Vosges saônoises, un **jury-citoyen** composé d'habitants a sélectionné les **savoir-faire des artisans de l'association Pays du chalot**. Le chalot est une dépendance des fermes situées à la limite des Vosges Méridionales et des Vosges Saônoises. Cette annexe était utilisée comme grenier pour la conservation du grain et des trésors de famille. Cette construction démontable, est réalisée en bois et recouverte de laves de grès.

> 2010 / un concours d'idées

Le Parc lance « Emboîtez, c'est joué ! Revisitez des savoir-faire ». Son objectif : imaginer de nouvelles applications contemporaines aux savoir-faire traditionnels des chalots. Démontables et transportables, les créations doivent relever de l'architecture, des arts plastiques ou du design. Elles utiliseront des ressources naturelles locales, des techniques d'assemblage du bois sans clou, ni vis, ni colle et la manière particulière de fabriquer un toit en laves de grès. **Quinze équipes** (architecte, artisan, artiste, designer, ingénieur), se lancent dans l'aventure.

Début 2011, un jury sélectionne trois lauréats.

- Espace Personnel Evolutif par Pierre Freslier, architecte et Lucie Freslier, étudiante en design Melisey (70).
- PIC BOX par Laura Anstett, Julie Cerati et Laura Fleig, étudiantes en design à Strasbourg (67) encadrées par leur professeur Maurizio Pagotto, architecte
- ZIGZAG par Jérôme Piquand, Cédric Jacquillard, architectes et Sébastien Rauch, artisan ébéniste Nancy (54).

> 2011 / découvrez les projets

- Construction en public des trois prototypes lauréats, les 21 et 22 mai 2011 à l'ancienne filature de Ronchamp (70), dans le cadre du festival de création contemporaine « Défense de nettoyer en marche ».
- Exposition de l'ensemble des projets, à partir du 18 juin 2011 à l'écomusée du pays de la cerise de Fougerolles (70).



l'Espace Personnel Evolutif



La Pic-Box



ZIGZAG

Les partenaires

Les communautés de communes du Rahin et Chérimont et des mille étangs, les communes de Ronchamp et de Fougerolles, l'association Pays du chalot, le musée départemental de la montagne à Château-Lambert, l'écomusée du pays de la cerise à Fougerolles, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) des Vosges, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Franche Comté, l'Architecte des Bâtiments de France de Haute Saône, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat de la Haute Saône et des Vosges, Dominique Gauzin-Muller, architecte.
Le Parc des Ballons des Vosges est assisté par le cabinet d'architectes STUDIO LADA.



1, cour de l'Abbaye
68140 Munster
03 89 77 90 20
info@parc-ballons-vosges.fr
www.parc-ballons-vosges.fr



Avec le soutien de :



Opérations d'embellissement, Pour la valorisation du patrimoine bâti, urbain et paysager

Congrès des Parcs

Ce soutien aux opérations d'embellissement et de valorisation du patrimoine mis en place par le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et la Région Champagne-Ardenne (contrat de Parc 2009-2013) a pour objectif d'améliorer le cadre de vie global en milieu rural et de préserver les petits édifices d'ordre public ou privé.

Cette opération s'inscrit dans la perspective de l'inscription des Paysages du Champagne sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des paysages culturels viticoles.

Afin de faire éclore les projets, le Parc se positionne comme stimulateur et catalyseur des démarches de qualité aux côtés des acteurs dans la valorisation durable des potentialités de son territoire :

- travail quotidien de veille, d'information et de négociation pour attirer l'attention des maîtres d'ouvrage sur les enjeux paysagers et maîtriser les impacts des interventions et nouveaux aménagements ;
- assistance technique pour le suivi de l'état du patrimoine bâti et la conception des projets, conseils auprès des collectivités et des particuliers pour rechercher les meilleures conditions d'intégration du projet à leur environnement ;
- appel à projets, aide au montage des dossiers et instruction des demandes de subventions attribuées par le Conseil régional Champagne-Ardenne ;
- recherche de mécénats ;
- mise en relation avec les partenaires institutionnelles et les associations (Fondation du patrimoine) pour le financement des projets.

Sont visées les actions ou opérations :

- d'embellissement et d'aménagement du paysage des villages et hameaux ;
- d'aménagement et de mise en valeur des sites pilotes issus de l'étude pour l'amélioration qualitative des paysages viticoles ;
- de restauration, de valorisation du patrimoine et du bâti traditionnel.

Un cahier des charges définit les critères et modalités de sélection pour pouvoir prétendre à une subvention ainsi que des préconisations générales applicables lors de toute opération de réhabilitation, extension, ravalement du bâti et des espaces d'accompagnement. Les projets retenus doivent mettre en œuvre un plus qualitatif, respecter les caractéristiques locales et les techniques traditionnelles, s'inscrire dans une démarche globale et intégrer les préoccupations environnementales.

A ce jour, 14 opérations d'embellissement de villages et 5 opérations de restauration du patrimoine ont été validées pour un montant de subvention de 612 300 euros.



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



CONTACTS
Parc naturel régional de la Montagne de Reims
Tél. 03 26 39 44 44
Caroline Feneuil, architecte conseil
c.feneuil@parc-montagneardenne.fr
Emilie Revot-Sibler, Culture et Patrimoine
e.revot-sibler@parc-montagneardenne.fr

Conseil régional de Champagne-Ardenne
Tél. 03 26 70 31 31
Didier Breton, directeur de l'Aménagement rural

www.congres-des-parcs.fr



REGION
CHAMPAGNE
ARDENNE





« Faut le voir chez soi ! » :

Regarder, choisir, emprunter, acheter ou restituer

Congrès des Parcs

Une expérience inédite de prêt d'objets d'art aux particuliers où tous ceux qui ont toujours rêvé d'emporter les œuvres d'une exposition chez eux ont pu enfin le faire!

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin dispose d'une histoire artisanale très riche, perpétuée par plus de 200 professionnels Métiers d'Art créatifs qui vivent et produisent encore aujourd'hui sur le territoire du Parc.

Les échanges avec ces professionnels ont mis en évidence leurs besoins d'aide à la promotion de leur activité et au développement de leurs entreprises tout en gardant la spécificité Métiers d'Art des pièces produites.

Pour répondre à leur besoin, l'idée est née au sein du Parc Périgord-Limousin et du Pôle Expérimental Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Vert (sis dans le Parc et auquel il s'est associé) de créer une manifestation permettant à ces professionnels de se faire connaître de la population locale par le biais d'expositions et le prêt de créations.

Le déroulement de la manifestation en deux lieux du Parc :

- 2 expositions d'une semaine
- 2 Journées d'emprunt des objets Métiers d'Art sur un week-end
- 5 semaines de mise à disposition des objets aux habitants
- 2 journées de restitution ou d'achat des œuvres en week-end

Vingt-huit professionnels du territoire ont participé à cette première édition organisée en mai-juin 2011, en proposant au public soixante quatre œuvres pour découvrir de manière concrète et sensible les Métiers d'Art. Elle a attiré 303 visiteurs sur une semaine d'exposition et 23 œuvres ont été empruntées.

Au-delà de sa portée culturelle, cette manifestation est un outil de développement local valorisant des produits artisanaux locaux et les savoir-faire et assurant la promotion des créations Métiers d'Art en favorisant l'échange avec la population.

Faut le voir chez soi !

Empruntez un objet d'art...
... c'est gratuit !
21 et 22 mai



Expositions du 14 au 22 mai
Château Nontron
Galerie de l'Hôtel de ville
Saint-Vriex



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



CONTACTS
Parc naturel régional Périgord-Limousin
Tél : 05 53 55 36 00

Stéphanie Pouplier :
s.pouplier@prnpl.com

www.parc-naturel-perigord-limousin.fr



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Leader

UNION EUROPÉENNE
AGENCE RÉGIONALE DE L'ÉCOLOGIE

